

LE TRANSGENERATIONNEL
LE DROIT PEUT-IL FACILITER
LA COEXISTENCE ET L'UNION DES GENERATIONS ?

Associer les différentes générations, permettre à chacune de donner aux autres le meilleur d'elle-même, partager entre toutes savoirs, expérience et pouvoir, faciliter entre elles les transmissions sociétaires ou patrimoniales sans pour autant reporter sur celles qui viennent le poids des engagements passés, préserver les richesses d'aujourd'hui pour mieux construire le monde de demain... les objectifs d'une approche transgénérationnelle sont à l'évidence presque sans fin, unis cependant par un même souci de cohésion et de solidarité sociale. Et sans doute, au-delà encore, par une idée de pérennité, qu'exprime excellemment le préfixe *Trans-* : sorte de trait d'union qui entend transcender les barrières de l'âge pour promouvoir, toutes générations associées, des projets durables !

Des objectifs donc multiples mais aussi, naturellement, essentiels pour l'avenir de nos sociétés et de notre Planète. C'est dire combien les Juristes ne sauraient s'en désintéresser et combien, tout au contraire, ils ont l'impérieux devoir de s'en saisir toujours davantage et de construire des solutions ou même, carrément, d'imaginer des concepts permettant aux diverses générations non pas simplement de co-exister mais bien de co-agir et de co-bâtir le monde à venir...

La rédaction de *Signatures Internationales* a donc décidé de consacrer le dossier de son numéro 5 (janvier-mars 2022) à ce thème du Transgénérationnel, en laissant aux auteurs intéressés le soin de déterminer le thème de leur contribution tout en les remerciant par avance de nous l'indiquer aux fins, autant que possible, d'éviter des doublons. Les articles seront à remettre avant le 15 mars 2022 à sandie.lacroix@univ-orleans.fr

A titre de simples propositions, et de façon nullement exclusive, quelques pistes nous paraîtraient intéressantes à creuser, dans une perspective interne,

internationale ou encore comparative (quitte, d'ailleurs, à ce qu'elles soient précisées, réduites, reconfigurées...) :

Les stipulations contractuelles ou statutaires associant les générations

Partage et transmission d'expérience

La qualité pour agir des générations futures

Fondations, fonds de pérennité, fonds de dotation...

Donation-partage, donations transgénérationnelles, donations graduelles, résiduelles

Droit de la famille et coexistence de plusieurs générations

Logement et Transgénérationnel

Fiscalité et Transgénérationnel

La coexistence des générations au sein des Institutions administratives, professionnelles, des partis...

Justice et Transgénérationnel

Les mécanismes de tutorat

Doctorat et Transgénérationnel

Le traitement des discriminations entre générations

L'approche des générations par les technologies et l'intelligence artificielle : facteur d'unité, de pluralisme, d'opposition ?

Investissement transgénérationnel, micro-crédit...

Entreprises et Transgénérationnel : association, partage, transmission, reprise...

La solidarité entre les générations : systèmes de retraite, de sécurité sociale, d'aide sociale

Le traitement de la dépendance

Une approche transgénérationnelle peut-elle servir la Paix ?

Préserver le dialogue entre générations (dans les médias, sur les réseaux sociaux...)

Les concepts, les institutions qui pourraient éventuellement être créés....

En restant à votre disposition pour toute information complémentaire, et en vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre proposition,

Très cordialement

Sandie LACROIX-DE SOUSA

Jacques MESTRE